

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 414

Artikel: La XIe Conférence des présidentes de section de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cent un travail manuel ou qui sont employées dans un bureau ou un magasin. Il faut reconnaître cependant qu'un progrès s'accomplissait aussi dans ce domaine, et que c'est grâce à sa meilleure préparation professionnelle que cette classe parvient à s'imposer et à vaincre les plus anciens, les plus tenaces et les plus stériles préjugés.

...A côté de son travail professionnel, il faut que la femme garde une vie intérieure intense: par la lecture par la réflexion personnelle, par les conversations intelligentes et sérieuses, elle arrivera à peupler la plus grande solitude. Les occasions ne lui manqueront pas de satisfaire ce besoin de dévouement qui est l'une des plus nobles formes de l'amour. Les œuvres sociales exigent notre activité et notre intérêt quotidien. Nous ne pouvons rester non plus indifférentes à la vie politique de notre pays, nous devons pouvoir donner notre avis et des conseils dans les Commissions où nous sommes admises aussi bien que dans nos familles également.

Développons chez les professionnelles l'esprit de solidarité qui doit, dans l'avenir, guérir tant de souffrances. Que chacune fasse de son mieux dans ce domaine, considérant, non pas seulement son intérêt personnel, mais celui de la communauté, le bien du pays.

Pour conclure, je dirai qu'il faut donner à l'esprit féminin cette souplesse qu'on acquiert seulement avec des études sérieuses et régulières et une culture solide... Mais il faut aussi que la femme qui a embrassé une profession garde toute sa féminité: le don de sympathie, la grâce, la sérénité d'esprit, la générosité du cœur. C'est par ces qualités solides que l'influence de la femme, professionnelle ou mariée, sera de plus en plus grande dans la société actuelle et future, quand d'autres droits, justifiés certainement, auxquels une élite de femmes aspire, auront été reconnus. La jeunesse féminine jouira alors de cette dignité de vie, de cette haute conscience de soi qui est, entre nos idéals, celle qui nous est la plus chère.

Inès Bolla.

Les femmes et le désarmement

Le supplément spécial du *Journal officiel* de la Conférence du Désarmement, consacré à la délégation des organisations privées auprès de la Conférence du 16 octobre dernier, délégation que le *Mouvement* a relatée dans son précédent numéro, vient de paraître. Il contient non seulement le texte *in extenso* du discours prononcé à cette occasion par M. Henderson, mais encore la liste complète, publiée à sa demande expresse, de toutes les organisations qui lui ont adressé des messages ou des résolutions à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence. Et tout de suite, on constate que le plus grand nombre de ces résolutions proviennent des organisations féminines: la Ligue des Coopératrices de Grande-Bretagne en a envoyé plus de 300 à elle seule, la Ligue des Mères et des Éducatrices presque autant de France, les organisations féminines des États-Unis, plus de 400. Ce sont des chiffres significatifs que n'atteignent même pas les Associations pour la S. d. N. La Ligue internationale des Femmes et l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles comptent des branches signataires dans les 31 pays qui ont

L'Opinion publique et le Désarmement

Un Message de M. Henderson

Président de la Conférence de Désarmement

Pour assurer le désarmement il faut rompre avec les traditions anciennes et puissantes. Nous devons persuader les gouvernements de renoncer à considérer leurs propres forces armées comme la base de leur sécurité, et de mettre leur foi dans les accords internationaux en vue de coopérer et de résoudre pacifiquement les différends.

Les armements et la sécurité nationale doivent devenir des questions d'intérêt mondial et toutes deux doivent être subordonnées à la réglementation du droit tel qu'il est établi par les traités.

C'est l'opinion publique seule, qui peut

manifesté à cette occasion; le Conseil International des Femmes et l'Alliance Internationale pour le Suffrage dans de nombreux pays, les femmes musulmanes de Syrie et de Turquie ne manqueront pas à l'appel.

En ce qui concerne notre pays, nous constatons que, malheureusement, l'on ne nous avait pas comprise lorsque nous avions demandé le nombre des messages venus de Suisse, car leur chiffre est bien inférieur à ce que nous pensions: 39 seulement au total, ce qui est maigre comparativement à d'autres pays. Et si, nous, les femmes, ne nous en étions pas occupées, à quel chiffre serait monté ce total? puisque deux organisations masculines ou mixtes seulement se trouvent sur cette liste (l'Association suisse pour la S. d. N. et la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande), alors qu'à elles seules les Sections de l'Association suisse pour le Suffrage fournissent vingt-deux messages! Plusieurs «Frauenzentrale» de l'Union des Femmes de Lausanne, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, quelques branches de la Ligue Internationale des Femmes, et des organisations d'infirmières forment le reste.

Certes, il serait dangereux et injuste d'évaluer uniquement d'après ces chiffres le désir de paix de nos concitoyens: sans doute s'est-on trop occupé de travail international en préparant cette manifestation pour pouvoir consacrer beaucoup de temps à l'effort national, et certes aussi la période des vacances pendant laquelle ces résolutions ont été votées a-t-elle rendu le travail difficile. Nous sommes persuadées, en effet, que très nombreuses sont les organisations, tant masculines que féminines ou mixtes de Suisse, qui auraient tenu à envoyer un message à la Conférence si elles en avaient été sollicitées à temps. Faisons donc notre *mea culpa* — mais, d'autre part, constatons que ce sont les femmes suisses qui ont, cette fois, relevé ce drapeau que M. Henderson engageait vigoureusement ses auditeurs du 16 octobre «à fixer au mat de la Société des Nations avec une volonté de paix plus forte que la volonté de guerre!». Car, de l'avis général, si la Conférence a décidé de continuer ses travaux et n'a pas cédé à la voix des défaitistes, c'est qu'elle a craint la voix, plus forte encore, de l'opinion publique mondiale.

M. F.

amener les gouvernements à comprendre ces faits d'une façon suffisamment nette pour qu'ils aient le courage d'agir.

Il est impossible d'exagérer l'importance de l'œuvre d'éducation et de propagande accomplie par les organisations, et particulièrement par les organisations féminines qui ont envoyé des pétitions à la Société des Nations qui ont organisé des réunions, qui ont expliqué à l'opinion publique exactement ce qu'il faut faire pour aboutir au désarmement. C'est grâce à cette œuvre que le désarmement est devenu un problème d'actualité brûlante qu'aucun gouvernement ne peut se refuser à envisager. C'est cette œuvre qui, à la longue, rendra inévitable le désarmement et assurera la paix.

Genève, le 27 octobre 1933.

Arthur HENDERSON.

IN MEMORIAM

Mlle Marie Brechbühl

Celle qui a élevé tant de générations, qui a écouté les premiers balbutiements de tant de petits écoliers, celle qui les a tant aimés, n'est plus.

Que de familles genevoises plongées dans le deuil par ce départ! Que de mères qui se souviendront toujours avec reconnaissance de cette grande éducatrice, qui savait leur montrer avec tact et délicatesse la manière de redresser tel ou tel caractère, l'ayant pénétré si profondément des premières rencontres. Mlle Brechbühl aimait l'enfant: c'était là le secret qui lui permettait de diriger avec tant d'autorité cette troupe joyeuse. Toujours elle faisait confiance au petit être qu'elle avait devant elle; elle ne l'humiliait jamais, lui montrait le beau, le bien partout, lui apprenait à respecter tous les êtres, même les plus humbles, à aimer sa patrie, à obéir à sa conscience.

Cette tâche, Mlle Brechbühl l'a accomplie pendant près de cinquante-huit ans, puisant sa force dans son entière confiance et sa foi en Dieu. Dès l'âge de dix-huit ans, elle réunit quelques enfants autour d'elle, à la rue des Allemands. Cette petite classe se développa avec rapidité. Un plus grand local fut bientôt exigé, celui de la Cité; puis le Bourg-de-Four, où tant de volées se succédèrent, où tant de caractères se formèrent.

Chaque matin, Mlle Brechbühl se tenait à la porte de l'école, accueillant de son sourire les quatre cents élèves que le local peut contenir. De suite elle se rendait compte, à l'expression de tel ou tel bambin, si ses dispositions étaient bonnes ou mauvaises, et d'un seul mot elle redressait une attitude maussade ou révoltée. Sa mémoire prodigieuse et sa grande intelligence lui permettaient de connaître chaque élève intimement. Toute la maison était imprégnée de son esprit, aussi bien le corps enseignant que les élèves. Un passage dans une classe, un serrement de main, un regard attristé, un sourire, et tout rentrait dans l'ordre.

L'affection qu'elle portait à ses élèves ne diminuait pas quand ils quittaient les classes du Bourg-de-Four; bien au contraire, elle les suivait partout par la pensée. Et quel accueil ils recevaient, quand, au lendemain d'un examen, au retour d'un voyage, ou à l'occasion de fiançailles,

qui lui coûtait cinq florins d'or.

Mlle Lozeron nous révèle deux passions de Marie de Chalons, qu'elle a connues en compulsant les dépenses de la maison comtale: l'amour des fleurs et celui des animaux. La noble comtesse se muait en jardinière et soignait elle-même son «cortil». Dans les jardins des maisons qui lui appartenaient en Neuchâtel ou en Franche-Comté, elle plantait des cerisiers, des romarins et des violettes. Ses romarins ne prospèrent pas, alors elle fait venir deux Cordeliers pour les «mettre à point». Elle achète des lis et des violettes; des violettes surtout, et elle entendait en avoir sur ses fenêtres, puisqu'elle fit construire des «tabliers» par un charpentier. Marie de Chalons, si elle aimait les fleurs pour leur beauté, ne négligeait pas d'en tirer parti. Elle cultivait les simples, fit des eaux de toilette et des confitures: eaux de buglosse et de rose, confitures de roses rouges, et surtout de ses chères violettes qu'elle faisait cueillir par hôtesses dans les bois de Cornaux. La comtesse ordonne d'écrire, en avril 1456, à messire Jean Pichot, receveur de Thièle: «Plaise vous savoir que Madame m'a ordonné vous rescrire que ne laissez point que ne paieiez enchez Ambert Clotus six sols losennois foiblez pour la despense de douze femmes qui sont esté cullier, en ceste présent année, des violettes de mars par deux journeez».

La babouinerie. Ainsi appelait-on l'endroit du château où l'on gardait la ménagerie de la comtesse: chevaux, chiens, ours, chevreuils, biches, paons, singes, oiseaux, etc. Un jour, les ours s'échappent et tuent quatre poules. Dans sa chambre où fleurissaient les violettes, elle éle-

ils venaient frapper à la porte de leur chère maîtresse et recevoir sa bénédiction! Nul n'évoquera sans émotion ses bras tendus, son sourire lumineux, la joie répandue sur ses traits, quand un de ses chers enfants revenait à elle.

Aucune des questions touchant Genève, la Suisse, l'humanité, ne lui était indifférente; elle fut un des membres fondateurs de l'Union des Femmes de Genève, et continuait à s'intéresser à toutes les activités féminines. Sa sœur et collaboratrice sait avec quelle sympathie les femmes de Genève l'entourèrent. Au culte célébré pour ses funérailles à l'église de la Madeleine, le 23 octobre, une foule immense, composée d'hommes aux cheveux blancs et d'enfants dans l'âge le plus tendre, est venue, émue, recueillie, lui dire encore une fois: merci.

M. Ch.

Mlle Jeanne Laurent

A Prangins est décédée, dans sa 76^{me} année, après une longue maladie, la plus délicieuse des femmes, Mlle Jeanne Laurent, artiste peintre, une nature exquise, fine, sensible, enthousiaste, dévouée, généreuse, vive de corps, vive d'intelligence, cultivée, dont le commerce était une joie perpétuelle.

Mlle Laurent était née le 23 juillet 1857, à Chavornay; elle travailla la peinture avec M. Théophile Bischoff à Lausanne, avec Berthe Gay à Vevey, avec Descluze et Rivoire à Paris; elle fit surtout de l'aquarelle, des fleurs, des paysages, et se voua à l'enseignement à Lausanne. Des centaines d'élèves ont appris d'elle le goût du beau et de la nature. Elle fut au nombre de ces vaillantes, Nora Gross, Mlle Lina Gloor, qui, il y a trente et un ans, fondèrent la Société des femmes peintres et sculpteurs. Aussi la Section vaudoise de cette Association l'avait-elle proclamée membre honoraire.

S. B.

Mme Boiceau-Gaulis

Le 27 septembre est tragiquement décédée, à Vichy, des suites d'un accident d'automobile, Mme Thérèse Boiceau-Gaulis, membre de l'Union des Femmes de Lausanne, une personne extrêmement bonne, modeste, timide, qui détestait sortir de l'ombre. Faisant violence à ses sentiments, elle fonctionnait, pendant quelques semaines, tout au début de son activité, comme trésorière de la Commission vaudoise pour la Saffa. Nous ne saurions l'oublier.

S. B.

La XI^e Conférence des Présidentes de Section de l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

Une excellente réunion que cette Conférence, convoquée à Berne le 29 octobre dernier, l'une des meilleures auxquelles nous ayons assisté depuis qu'elle existe. Sans doute, après dix ans écoulés, des expériences ont elles été faites qui permettent de donner à cette Conférence annuelle un caractère plus intime qu'une Assemblée générale, du fait d'un nombre plus restreint de participantes et de l'absence de toute partie officielle, tout en veillant d'autre part à maintenir l'intérêt des questions traitées pour chaque Section au-dessus des récits et rapports facilement

vait des pigeons, des tourterelles et d'autres oiseaux. Les livres de comptes mentionnent l'achat des différentes nourritures pour les habitants de la babouinerie, comme les récompenses offertes à ceux qui apportaient des oiseaux: «Audit Thevenin ung franc que Monseigneur lui a fait baillier par considération d'une mierre qui chante et fait grand déduit, qu'il a donné à Madame».

A la mort de Jean de Fribourg, la comtesse quitta Neuchâtel, — tous ses enfants étaient morts en bas âge. Elle emporta en France sa vaisselle d'argent et d'étain, des draps, nappes et serviettes, du froment et du vin, et aussi ses joyaux, son lit garni de coussins, oreillers, courtines et couvertes, ainsi que les tapisseries de sa chambre, à la devise *Pay bien choisis*, ses deux chaires et sa literie, garnis chacun de deux chevaux harnachés. Elle emportait certes en son cœur du ressentiment contre son neveu Rodolphe de Hochberg, successeur de Jean de Fribourg à la Souveraineté de Neuchâtel, qui la paya en ingratitude et en mauvais procédés des bienfaits reçus. Marie de Chalons, qui s'était retirée en sa terre de Vercel, en Franche-Comté, y mourut en 1465.

Nous espérons qu'après cette étude sur la comtesse de Neuchâtel, Mlle Jacqueline Lozeron exhumera du passé d'autres figures attachantes. Rien de plus captivant que ces ombres de femmes d'autrefois s'échappant des feuillets jaunis et moisis de gros livres à couvertures de parchemin! Rien de plus plaisant qu'une jeune Neuchâteloise d'aujourd'hui, qui met son esprit et son cœur à fixer pour nous le portrait, tout en nuances subtiles, d'une de nos souveraines de jadis.

JEANNE VUILLIOMENET.



Les femmes et les livres

Une maîtresse de maison du XV^e siècle

Le *Musée neuchâtelois* vient de publier une étude très intéressante de M^{lle} Jacqueline Lozeron (Neuchâtel) sur la vie journalière d'une grande dame d'autrefois. Avec savoir-faire et patience, M^{lle} Lozeron a compulsé de gros volumes de comptes conservés aux Archives, et qui ont trait à la maison de Jean de Fribourg et de sa femme Marie de Chalons. De ces dépenses, de ces recettes, notées au jour le jour, se dégage assez clairement le tran-tran domestique d'une femme d'il y a cinq siècles.

Marie de Chalons, princesse de Franche-Comté, et, par son mariage, comtesse de Neuchâtel, fut une parfaite maîtresse de maison, s'intéressant aux moindres détails de son ménage, veillant avec sollicitude sur tous les gens qui dépendaient d'elle et formaient sa *maison*, comme on disait alors. Ses comptes nous révèlent qu'elle voyageait beaucoup en litière, en voiture, en bateau et à cheval, et qu'elle faisait même de grandes courses à pied, puisqu'elle usait une quantité énorme de chaussures.

Elle remplissait ses devoirs religieux avec ex-

titude, et tenait à ce que ses serviteurs en fissent de même leur faisant tenir une somme d'argent pour aller à confesse. Des prêtres et des moines étaient ses hôtes réguliers; à son confesseur, elle envoyait des vêtements et des chapeaux; aux couvents de Cordeliers ou de Cordelières, elle réservait ses plus constantes libéralités: argent, drap, pois, froment, beurre, fromage ou noisison.

Elle était «d'humeur donnante», et les sommes qu'on lui remettait pour offrir sont inscrites parfois avec celles qu'elle recevait pour faire son plaisir, note M^{lle} Lozeron, qui ajoute finement: «Quand le clerc de la dépense relève la délivrance de deux francs à Madame pour ses offrandes et faire en autre manière son plaisir, faut-il conclure de ces mots qu'une offrande n'était pas seulement pour Marie de Chalons un devoir à accomplir, mais un plaisir, une joie qu'elle recherchait?» Elle achète des reliques ou de ces menus objets que les pèlerins rapportent de la Terre-Sainte, et fait recopier un livre de prières par un *escripvain*. Aux jours de fêtes carillonnées, la comtesse distribue du pain, du vin et du potage à ses protégés. Un jeudi-saint, huit cent douze personnes reçoivent chacune deux miches de pain, l'une blanche et l'autre bise, de la soupe au pois, du vin et, en plus, une «engrogne». Que peut bien être cette engrogne?... j'avoue n'en rien savoir.

Il est souvent fait mention, dans ces comptes, des *commères* de Madame, — très probablement ce terme désignait les femmes pauvres qu'elle secourait... — «Madame a fait faire certain potaige pour une pauvre femme que travaille d'enfant», note le clerc qui tient les livres. Pour un amputé, elle fait fabriquer à ses frais une main de fer

fastidieux. Et sans doute aussi, cette année, le choix des oratrices, et la présidence, claire, précise et souriante de Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association bâloise pour le Suffrage, ont également constitué une contribution importante au succès de cette rencontre.

Vingt-deux Sections s'y étaient fait représenter (y compris celle encore en formation de Lugano, dont la secrétaire générale, Mme Volontier, fut saluée par des applaudissements) et quatre Groupes vaudois, sous-sections de l'Association vaudoise. La décision d'ouvrir les portes de ces Conférences aux membres des Sections que les rangs de l'auditoire. Point ou presque point de partie administrative, car les comptes sont en excellent état, la modique cotisation payée par chaque Section couvrant largement les frais de bureau ou de voyage des conférencières qu'a à supporter ce groupement à bien plaisir, et on trouve facilement parmi les participantes de complaisants secrétaires. Aussi est-il possible d'entrer immédiatement dans le vif de ce sujet, à l'ordre du jour actuellement tant de préoccupations: la défense de la démocratie.

Mme Leuch, qui le traite, l'envisage forcément, dans ce milieu suffragiste, dans ses rapports avec le féminisme. Conférence très justement pensée, très solidement bâtie, et à laquelle on peut seulement reprocher de tailler la part trop belle à la démocratie suisse, en l'isolant des autres, et en ignorant celles qui l'ont précédée, et dépassée de combien! dès la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e; où en était en effet la démocratie suisse, quand surgit l'aube de la Révolution française? et de quels droits jouissaient les habitants des baillages communs ou du Pays de Vaud, quand George Washington inaugura la Constitution de 1787 des Etats-Unis?... Avec beaucoup de justesse Mme Leuch démontre que, bien que privées du droit de vote par la démocratie suisse actuelle, les femmes jouissent cependant des autres droits et libertés qu'elle reconnaît à tous les concitoyens: liberté de conscience, de parole, de presse, d'association, de réunion, et que ces libertés justement leur ont permis d'organiser et de développer notre mouvement féministe. Et les extraits et citations que fait la conférencière de documents d'outre-Rhin font toucher du doigt à celles qui pouvaient encore s'illusionner à cet égard la situation du féminisme sous le régime hitlérien! Or, ce régime a commencé à se développer en Allemagne d'une façon que les non avertis jugeaient insignifiante, et l'on voit ce qu'il en est advenu: n'y a-t-il pas là un garde-à-vous pour nous toutes, aussi bien que dans le fait qu'aucun programme, d'aucun «Front» ne contient quoi que ce soit relativement à la participation des femmes à la vie publique, pour nous engager à nous grouper pour défendre cette démocratie, incomplète, certes, tant que nous n'avons pas le droit de vote, mais qui est cependant le meilleur garant de nos droits, en même temps que de l'intégrité de notre pays?

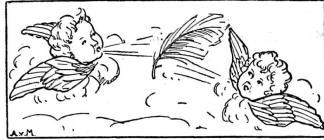
Après un gai repas en commun sans protocole ni discours, la séance reprend avec une communication de M. Frey (Soleure) sur le rôle de la femme suisse dans l'économie nationale, que suit une courte discussion entre ferventes de la «Semaine suisse» et partisans du libre échange; puis notre collaboratrice, Mme Vuilleminet, lit le captivant travail fait à la requête du Comité de notre journal sur la presse féministe. Ce travail étant présenté cet automne dans bien des groupements suffragistes, nous n'en défileurons pas ici le charme pour celles qui ne l'ont pas encore entendu: disons seulement qu'il valut immédiatement 8 nouveaux abonnements à notre journal! et fut suivi d'un échange de vues très intéressant sur les responsabilités de nos féministes à l'égard de ces instruments de propagande que sont nos journaux, notre Mouvement comme ses confrères de Suisse allemande. Et tout naturellement ainsi fut introduite la causerie très claire d'une autre de nos collaboratrices, Mme Pache (Lausanne) sur les moyens de réunir des fonds pour notre propagande. Très justement, Mme Pache a insisté sur l'importance psychologique du choix de ces moyens suivant les régions, les circonstances locales, les coutumes, et plusieurs de ses suggestions (ventes d'autographes, conférences payantes d'hommes politiques, banc suffragiste au marché...) méritent d'être retenues.

Sous la rubrique des «Divers», Mme Leuch apporte encore quelques communications touchant l'activité du Comité Central; Mme Gassmann parla des institutrices mariées et de la campagne menée contre elles à Zurich comme à Genève et à Berne; et Mlle Gourd relata les trois manifestations des 15 et 16 octobre en faveur du désarmement, que le Mouvement a déjà racontées. Et la séance fut levée dans la même atmosphère de cordialité et de compréhension qui n'avait cessé de régner, et qui était bien faite pour inspirer ardeur et confiance à celles qu'arrête parfois le vent mordant de la réaction contre nos efforts. C'est pourquoi il fait bon retremper son courage dans des rencontres comme celles-là...

... Une question, pour finir, aux organisatrices: de même que les Assemblées générales officielles ont lieu, tantôt dans une région, tantôt dans une autre, de notre pays, cette Conférence des Présidentes ne pourrait-elle envisager de se transporter, elle aussi, de temps en temps, dans un autre

lieu que la Ville fédérale, ceci pour permettre aux membres des Sections qu'elle invite si aimablement à accompagner leur présidente à profiter de cette invitation à tour de rôle, sans être retenus, comme cela est le cas actuellement, par des questions de budget ou de longueur de voyage?... E. Gd.

AVIS. — Celles des participantes à la Conférence des Présidentes de Sections suffragistes, qui, à l'issue de la séance de l'après-midi, a fait un échange de parapluies, et emporté par mégarde, au lieu du sien, un petit parapluie de deuil, en soie noire, avec bordure noire et blanche, et manche corbin en bois noir avec petit anneau argenté, aurait-elle l'obligeance d'en aviser M^{lle} Gourd, Crêts de Pregny, Genève?



DE-CI, DE-LÀ

Les œuvres féminines à l'Exposition de Chicago.

Les œuvres de trente femmes de lettres françaises formant une collection de plus de 100 volumes les plus appréciées de la littérature contemporaine, ont été réunies par les soins de la comtesse Jean de Pange, au nom du Conseil national des femmes françaises et expédiées à Chicago. M^{lle} Marthe Oullié, déléguée spécialement par le Conseil national des femmes de lettres, qui s'est réunie à Chicago en juillet 1933, a été chargée de l'exposition des volumes dans les vitrines françaises du Congrès. La collection de ces livres, la plupart imprimés sur papier de luxe, sera ensuite transférée dans une des plus grandes bibliothèques des Etats-Unis, à Evans Town près de Chicago, où elle restera à la disposition du public.

Y a-t-il des femmes suisses dont les œuvres figurent à côté de ces œuvres féminines françaises? se demande à ce sujet un de nos confrères vaudois, et quelqu'un s'est-il occupé de la littérature française en Suisse? Nous avouons être dans l'incapacité de répondre à cette question parfaitement juste, aucune demande à cet égard n'étant parvenue jusqu'à nous. Peut-être s'en trouvera-t-il parmi nos lectrices, qui pourront nous renseigner, mais il nous paraîtrait grand dommage que l'on eût oublié les femmes suisses dans cette exposition féminine littéraire internationale.



Les Femmes et la Société des Nations

Protection de l'enfance

Pour une fois, la protection de l'enfance, qui faisait plus ou moins figure de parente pauvre, au milieu des autres questions traitées par l'Assemblée de la S.d.N., a eu les honneurs de discussions longues et approfondies. Est-ce, comme nous l'avons déjà écrit, que, se rendant compte que l'activité politique de l'organisme de Genève est un peu en vieillisse ces temps, les hommes d'Etat découvrent tout à coup dans les questions humanitaires une activité féconde et utile pour la S. d. N.? est-ce l'influence de la délégation française, qui, par son porteur éloquent, M^{me} Malaterre-Sellier, apporte un projet intéressant pour renforcer cette activité de la Section sociale de façon à en faire un «Centre documentaire»? est-ce le résultat indirect des démarches combinées de toutes les organisations féminines, qui s'opposent énergiquement à toute restriction dans le budget de cette Section?... Nous nous félicitons, et enregistrons avec joie ce regain très vif d'intérêt pour un sujet dans lequel nous voyons, nos lecteurs le savent, non seulement une activité sociale, mais aussi une œuvre d'entente et de compréhension internationale de premier plan.

La réorganisation de cette Commission consultative de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a aussi longuement occupé les débats de la V^{me} Commission de l'Assemblée, et le résultat en a été que, à la satisfaction générale, le Conseil a appelé trois nouveaux pays à se faire représenter officiellement dans cette Commission, soit les Indes, la Turquie et le

Le XV^e Cours de vacances suffragiste

(Lugano, 9-14 octobre.)

Ce cours, organisé, chaque année, dans quelque autre coin accueillant de notre pays, eut lieu, pour la première fois, au Tessin, du 9 au 14 octobre. Et c'est la ville de Lugano, encore toute vibrante de sa fête des vendanges et de sa foire agricole et industrielle, qui fut choisie comme terrain de propagande.

S'en aperçut-elle? — Oui, puisque son syndic, M. de Filippis, professeur de droit à l'Université de Berne, voulut bien nous faire l'honneur d'exposer, en conférence, la situation de la femme dans le Code civil suisse. Puisque deux de ses non moins distingués professeurs, M. Guido Calgari, auteur de *Quando tutto va male*, et M^{lle} Ines Bolla, directrice de l'école professionnelle des jeunes filles de Lugano, voulurent bien aussi contribuer à la bonne réussite du cours. Jusqu'à nos directrices une réception charmante de distinction et de simplicité, et à son pasteur, c'est-à-dire le pasteur de la paroisse évangélique de Lugano, M. Gsell, qui, lors de la soirée par invitation, affirma bien haut sa conviction profonde dans le bien fondé de la cause féministe, et son espoir de voir bientôt les Suissesses appelées à représenter le point de vue féminin dans la politique du pays.

Il y eut, comme d'habitude, un programme de choix.

Sur le plan international, et pourtant si près des préoccupations féminines, M^{lle} Gourd passa en revue tout ce que la S.d.N. fait pour la protection de l'enfance. Nous ne résumerons pas cette captivante conférence, puisque les comptes rendus des séances du Comité de Protection de l'Enfance paraissent régulièrement dans ce journal.

L'histoire du mouvement féministe suisse, retracée par M^{lle} Grütter (Berne), rappela tout le travail accompli, en faveur de la population féminine par d'inlassables pionnières, soutenues par des hommes d'élite: instruction primaire et secondaire, gratuite et obligatoire; accès aux études universitaires; création d'écoles ménagères et professionnelles; fondation des Unions des Amies de la femme libre; abolition de la prostitution réglementée; fermeture des maisons de tolérance, etc.: résultats excellents, dont beaucoup d'actuelles bénéficiaires ne sont guère reconnaissantes, mais qui sont un encouragement à poursuivre la tâche.

Ce fut, à la fois, un régal et un réconfort d'entendre M. le prof. Calgari dans ses réflexions sur la littérature antiféministe. Il fit de son exposé deux parties: la première, toute littéraire, dans laquelle il commenta, en un langage fleuri et plein d'humour, les dires et les sarcasmes des artistes et des philosophes sur le thème de la femme. La seconde partie, plus réaliste, lui per-

mit d'exposer son point de vue sur la situation telle qu'elle se présente au Tessin. Passant en revue l'activité de la femme, dans la société antique à Rome, dans les châteaux du moyen-âge, dans les salons et académies des XVI^e et XVII^e siècles, dans les conspirations du XVIII^e, et jusqu'à notre époque de machinisme, l'orateur prit, chers, éternellement, la défense de la femme qui servait et sert encore trop souvent de cible aux insultes et accusations injustes des artistes, des philosophes et des moralistes. Puis, avec une émotion grandissante, M. Calgari dit son admiration pour les femmes de son pays.

Plus d'une posséda la main caressante, secourable et l'autorité capable d'un chef. Combien, dans les campagnes, pendant que les hommes sont à l'étranger, ou tout simplement à l'auberge, ont le souci, à la fois, de la maison, des champs, des enfants, de l'étable! On n'a pas le droit de traiter les femmes de concurrentes dans les emplois et dans les professions, quand d'autre part on supporte de voir les paysannes encore si souvent astreintes à remplir la double tâche et de l'homme et de la femme. Telle fut la conclusion de la brillante conférence très applaudie de M. le prof. Calgari.

Une nombreuse assistance vint écouter M^{lle} Bolla faire sur la formation professionnelle de la jeune fille une causerie intéressante dont on a trouvé plus haut des extraits. Et ce fut au tour de M^{me} Vischer-Alioth (Bâle) d'exposer à un auditoire bientôt convaincu les entraves au travail social de la femme. Les femmes en Suisse accomplissent une tâche immense dans le domaine de l'entraide sociale. Elles ont mis sur pied des œuvres en faveur de la maternité, de l'enfance, de la jeunesse, des malades, des infirmes, de l'antialcoolisme, de la moralité publique, etc. Un arrêt de cette activité déclancherait une catastrophe. On se plait à reconnaître la valeur de ce travail, et pourtant on refuse de reconnaître aux femmes des capacités politiques, c'est-à-dire administratives. Bien plus, des hommes et des femmes prétendent que les droits politiques sont superflus dans ce genre d'activité. M^{me} Vischer montra, avec exemples à l'appui, combien souvent la femme est «handicapée» par sa minorité politique, combien sont dédaignés ses avis, combien le point de vue féminin compte peu tant que la femme n'est pas élue. Soyons reconnaissantes aux hommes qui, par souci d'équité, s'efforcent de prendre l'opinion publique en considération, mais ils sont encore trop peu, et si les Suissesses veulent obtenir des résultats féconds dans leur service social, elles doivent pouvoir jouir de leurs droits politiques.

Des conférences publiques, sur le rôle de la femme dans la famille et dans la société, furent encore données le soir, à Bellinzona, à Lugano et à Locarno, par M^{lle} Gourd, M^{mes} Leuch et Vischer.

Chili. La composition de cette Commission était en effet beaucoup trop européenne (9 Etats européens sur 12) et cette décision rétablissait un équilibre nécessaire, en permettant un contact avec des pays où se posent des problèmes de première importance pour ses travaux. Espérons maintenant que les femmes de ces pays vont faire les démarches voulues pour que leur représentant soit une représentante: c'est le vœu très cher, nous le savons, des admirables travailleuses sociales aux Indes dont une délégation a séjourné à Genève, le mois dernier.

Et la Suisse?...

Ce n'est pas pour revendiquer un siège pour notre pays dans cette Commission que nous écrivons ceci, mais bien plutôt pour nous étonner du silence absolu de notre représentant durant tous les longs débats sur la protection de l'enfance qui se dérouleront à la V^{me} Commission. Qu'il se soit agi de la question de la réorganisation, ou des échanges de vues très riches en suggestions sur l'influence du chômage sur l'enfance et l'adolescence, ou de tout autre problème abordé en matière de protection de l'enfance, notre pays s'est signalé par son mutisme, lui, qui aurait pu pourtant apporter à la discussion des éléments fort intéressants. Indifférence? ignorance? absence?... et quel merveilleux argument cette attitude de notre délégation uniquement masculine apporte en faveur des démarches continuellement répétées de nos organisations féminines suisses pour obtenir, une fois! la désignation d'une femme dans la délégation suisse!

Nationalité de la femme mariée

Le fait que cette question, traitée à fond l'an dernier, et au sujet de laquelle toutes nos organisations féminines avaient dit et manifesté tout ce qu'elles pouvaient exprimer et revendiquer, est revenue à l'ordre du jour de cette année, sans que la situation ait changé le moins du monde en ces derniers mois, a causé un étonnement général. Le gouvernement chilien, cependant, subissant

sans doute une forte pression de la part de certaines organisations américaines, toujours plus désireuses de publicité que vraiment préoccupées d'une politique raisonnée, en avait demandé l'inscription; mais les débats et la résolution qui en résulta furent uniquement platoniques. On se borna en effet à exprimer l'espoir qu'avant la prochaine session de l'Assemblée, les gouvernements auront mis le Secrétaire général de la S.d.N. en état de communiquer au Conseil des renseignements sur la suite donnée par eux au vœu de la Conférence de codification internationale sur l'égalité des sexes dans la législation concernant la nationalité de la femme. C'est donc sur le terrain national que reste comme auparavant posée cette question, et le seul résultat de cette résolution de l'Assemblée de 1933 sera d'engager les organisations féminines nationales à intensifier les démarches déjà entreprises par nombre d'entre elles auprès de leurs gouvernements respectifs.

Esclavage

Enfin, la Commission permanente, dont la création avait été déjà décidée l'an dernier pour s'occuper de la lutte contre les actes encore trop réels d'esclavage en différents continents, a été définitivement constituée, et les organisations féminines, qui avaient multiplié les démarches à cet effet, ont eu la joie de venir aboutir leur demande relative à la nomination d'une femme dans cette importante Commission. M^{me} Isabel de Palencia, aussi connue dans nos milieux féministes comme présidente de la Société espagnole affiliée à l'Alliance pour le Suffrage, que dans les milieux internationaux comme représentante de son gouvernement à la S.d.N., au Bureau International du Travail, à la Conférence diplomatique contre la traite des femmes, a été désignée par le Conseil pour ces fonctions importantes; et nous qui savons la chaleur de cœur, l'élevation d'esprit en même temps que le sens politique qu'elle apportera à les remplir, nous lui disons ici nos joyeuses félicitations.

E. Gd.